L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 9 AOUT 1884. 57ème Année.

[Dufour, Dunnet & Cie.,] Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La , Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 9 AOUT 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, aux mêmes prix.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Vente à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley.

PAR LE SHERIF—En se référant aux annonces on verra que le shérif offre en vente aujourd'hui à la Bourse d'Encan Arcade, des propriétés et des terrains de valeur dans les différents districts de la ville.

Ventes qui auront lieu ce jour, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles.

PAR HOEY & CONNOR—Deux magasins rue Baronne, contigus à celui de Lehman, Abraham & Cie; le magasin 188 rue Tchoupitoulas et deux maisons double en bois, rue Basse, ruelle Gravier et Perdido. Intérêt de propriété foncière, actions et réclamations. Aussi: terrains améliorés dans les rues Julia, Cypress Willow et Claiborne.

PAR D. E. MORPHY—Au magasin No. 86, rue Magazine, olives.

Les édifices de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Il y a, pour le moment, deux façons de se rendre sur les terrains de l'Exposition : en équipage, en voiture particulière, avec un ou deux rapides trotteurs qui dévorent l'espace. Ce n'est alors qu'une distraction extrêmement agréable. Malheureusement le nombre de ceux qui peuvent se procurer ce plaisir, est infiniment restreint; la masse, le petit commerçant e commis, l'employé, l'ouvrier, n'a d'autre moyens de transport que les chemins de fer urbains; la route ainsi dure une grande heure; c'est tout un voyage qui a ses ennuis, ses désagréments, qui expose, surtout, à perdre une demie-journée, fantaisie que peu de personnes peuvent se permettre. Aussi l'Exposition n'est-elle pas connue comme elle devrait l'être. Il faudrait que la Direction fit cesser cet état de choses, le plus tôt possible, qu'elle achevât les travaux du chemin de fer en construction. S'il était achevé, les visites aux édifices seraient beaucoup plus nombreuses. Il est impossible qu'au bon Louisianais, un honnête habitant de la Nouvelle Orléans assiste à ce magnifique spectacle, sans éprouver une certaine fierté, sans sentir l'espoir d'un avenir meilleur. L'entreprise y gagnerait en popularité; le zèle de la population redoublerait; chacun se hâterait d'opérer les améliorations qu'il médite, et la Direction, mieux secondée par le public, irait plus vite en besogne.

Nous sommes arrivés devant la porte d'honneur de l'Exposition. Nous avons déjà donné la description de la façade principale; nous n'y reviendrons pas, mais quel progrès accomplis depuis notre dernière visite! Les travaux ont marché à pas de géant, et il n'y a plus qu'à y mettre la dernière main.

Nous voici devant le *Music Hall*—salle des concerts et des fêtes—complètement achevé; c'est un édifice de 300 pieds de longueur et de 75 pieds de hauteur; il est surmonté d'une voûte en plein cintre, qui produit le plus bel effet. A droite et à gauche, de vastes escaliers conduisent à une double galerie latérale. Tout cela a les allures gigantesques d'une grande basilique européenne avec ses cinq nefs. Au fond, sur toute la largeur de la nef centrale, s'élève une série de gradins qui conduisent à une plate-forme où se dressera l'orgue. Un immense cadran en indique déjà la place et les dimensions.

Dans ce cadre, qui occupe les trois-quarts de la largeur de la salle, on peut caser un instrument de première grandeur et d'une énorme puissance. Les orgues les plus compliquées et les plus renommées des cathédrales du vieux monde ne prennent pas plus d'espace. Si les frères Pilcher, au talent de qui nous nous plaisons à rendre hommage, et que nous avons vu plus d'une fois à l'œuvre, se montrent à la hauteur de la tâche qu'ils ont entreprise, ils doubleront la renommée dont ils jouissent déjà en Amérique.

Les soufflets seront mûs par la vapeur. On nous affirme que les habiles facteurs vont faire subir plusieurs améliorations tout à fait nouvelles dans la construction de leur gigantesque instrument.

Après nous être, un instant, arrêtés pour examiner l'ensemble et les détails de cette splendide salle des concerts, nous traversons tout l'édifice, et nous nous rendons dans les bureaux de l'architecte, M. Torgerson. Nous retrouvons toujours le même homme, simple, modeste, d'une communicativité peu bruyante, d'une inaltérable affabilité. Il est chéri; perait-il, non-seulement de son armée d'employés, mais aussi de son chef de bureau, M. Sidel, et des autres architectes et dessinateurs, MM Creepi, S. Rees, Walters, tous hommes d'une rare valeur, dont il a su s'assurer les services. Le public, croyons-nous, aura prochainement la preuve de l'affection qu'ils lui portent.

M. Torgerson en s'en allant diriger les premiers travaux de l'édifice du gouvernement, nous remet entre les mains de MM Sidel, son bras droit, et de M. Creepi, et nous voilà, guidés par ces messieurs, lancé dans le vaste dédale de l'Exposition.

Cette fois-ci, le voyage est plus facile. Nous marchons, presque tout le temps, sur un plancher admirablement uni. En effet, la moitié de la bâtisse est déjà planchéiée, nous dirions volontiers parqueté; tant on a mis de soin dans le choix, dans la pose et la juxtaposition des pièces de bois.

Aujourd'hui que l'édifice est à peu près terminé—il ne reste plus qu'à achever une galerie—on peut se faire une idée du plan général.

On sait que l'Exposition est un vaste quadrilatère de 1378 pieds de long sur 925 pieds de large. Tout le long des murs intérieurs, court une vaste galerie, avec rez-de-chaussée et premier étage. Longeant parallèlement cette première galerie, sur les quatre côtés de la bâtisse, s'en élève une seconde, aussi élevée que la première, mais sans étage; et, enfin, une troisième, aussi vaste, à elle seule que les deux premières. Cela compose ce que nous appellerons le pourtour de l'édifice. Toutes les autres galeries intérieures forment comme une bâtisse à part, enveloppée dans le vaste quadrilatère à triple galerie, dont nous venons de parler. C'est du centre des galeries intérieures que se détache la monumentale salle des concerts, dont nous avons donné la description au commencement de notre article.

Du haut du premier étage de la grande galerie, la vue de l'ensemble a un caractère grandiose qui frappe l'esprit le plus froid, le plus indifférent.

Cette galerie, à elle seule, avec sa balustrade sans fin, qui court sur les quatre faces intérieures offre un coup d'œil saisissant. Sur sa plus grande longueur, de 1378 pieds, la perspective est on ne peut plus curieuse. D'un bout à l'autre, le plus colossal des géants, Gulliver lui-même, prendrait des proportions lilliputiennes.

La salle des machines occupe le rez-de-chaussée de la galerie qui fait pendant à celle de la façade principale. On commençait, hier, devant nous, au milieu de cette galerie, des constructions dont nous ne nous rendions pas bien compte. C'est là, nous a-t-on dit, que sera placée la puissante machine à vapeur Corliss, destinée à communiquer le mouvement à l'immense arbre de couche qui, de l'Est à l'Ouest, donnera le branle aux centaines de métiers et de machines qui fonctionneront, pendant l'Exposition.

Au-dessus de l'entrée d'honneur, sont établis les bureaux du surintendant des travaux; ils sont achevés aujourd'hui, et M. Mollen doit s'y installer, la semaine prochaine, avec son nombreux personnel de sous-directeurs des travaux, de commis aux écritures et d'employés. Faisant suite à ces bureaux, à l'angle nord-est, sont situés ceux de l'architecte qui lui aussi, va bientôt quitter l'humble cabane où il s'est confiné jusqu'ici, avec ses aides.

Au rez-de-chaussée, au-dessous des bureaux du surintendant et de l'architecte, on en aperçoit d'autres, aussi nombreux que ceux du premier étage. Ils sont destinés à la Presse, à celles d'Europe, des différentes contrées d'Amérique, du Nord, de l'Ouest et de la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'un service télégraphique et téléphonique.

A l'extrémité sud-ouest de la galerie des machines, mais au premier étage, sera installé le grand Restaurant de l'Exposition. Il couvrira un espace de 29,000 pieds carrés. Plus de 3000 personnes pourront y être servies à la fois. On voit que, en tout et partout, M. Torgerson a voulu faire grand, et il y a réussi.

Quelques mots maintenant sur l'édifice du Gouvernement qui, selon nous, portera mieux le titre d'*édifice des Etats*

C'est, comme la bâtisse principale, un quadrilatère de 887 pieds de long, sur une largeur de 565 pieds. Il se compose de 40 pavillons de même structure, dont chacun représente un Etat ou un Territoire. Les deux façades longitudinales et les deux latérales sont construites dans le même style, de telle sorte que, de quelque côté que l'on contemple l'édifice, il forme un ensemble parfait; à chaque coin s'élève une tourelle surmontée d'une mansarde; au milieu de chaque façade, un vaste pavillon saillant d'une haute mansarde de 100 pieds d'élévation. Tel est l'édifice, dit du gouvernement, qui, selon nous, surpassera encore la bâtisse principale par la variété et la correction des formes architecturales.

M. Torgerson a eu l'obligeance de nous faire montrer et expliquer les dessins de la galerie des Beaux Arts, qui n'existe encore que sur le papier, mais qui s'élèvera avec une rapidité prodigieuse; elle sera entièrement construite en fer oxidé, comme la gigantesque corniche de l'Hôtel St. Louis. MM. Bakke et Brisbin sont chargés des travaux. Tous les matériaux se préparent dans leurs vastes ateliers de la rue des Magasins; ils arrivent, bientôt, qu'a les transporter sur les lieux, et à les ajuster. Six semaines leur suffiront pour terminer l'œuvre. On sait que l'immense corniche de l'Hôtel St-Louis a 615 pieds en moins de huit jours.

Les dessins de la galerie des Beaux Arts, fort élégants, sont dûs à M. Torgerson, ainsi qu'à M. Sidel, et aux autres architectes et dessinateurs dont il lui a fallu s'entourer, pour achever à temps sa gigantesque entreprise. L'édifice n'a pas d'énormes dimensions: 200 pieds de longueur sur 70 de largeur. Il n'a pas non plus beaucoup d'élévation; la galerie, en général, n'a que 24 pieds de hauteur, et le dôme au centre, ne dépasse pas 46 pieds. On le sait, du reste—les constructions de ce genre se distinguent moins par la grandeur des proportions que par l'élégance des formes.

Les toiles de toutes dimensions, les sujets historiques, les peintures, les aquarelles, les dessins, les gravures seront exposés le long des parois intérieures de la galerie.

La partie centrale, surmontée du dôme, est réservée aux œuvres de sculpture. Aux quatre coins de cette salle sont pratiquées de vastes niches destinées à recevoir des statues. Au centre, s'élève un magnifique groupe de plantes tropicales; à droite et à gauche, un jet d'eau, entouré d'un treillis. Comme dans toutes les galeries d'art, la lumière ne pénètre dans la salle que par la toiture. Nous prédisons à cette galerie un grand succès de curiosité; l'art y aura aussi sa bonne part. MM. Bakke et Brisbin savent, d'une façon définitive, la manière d'opérer eux, les contours les plus gracieux, les formes les plus compliquées de l'architecture et de la sculpture.

Etonnantes, merveilleuses, les précautions prises, dans l'immense édifice, contre l'incendie. Si vous le parcourez d'un bout à l'autre, vous apercevrez partout, à cinquante ou soixante pieds de distance, supportés par une planche fixée à une colonne, quatre baquets toujours pleins d'eau, et, près de là, un tonneau également rempli d'eau. Nous avons aussi compté, dans l'édifice, 300 baquets et 60 tonneaux. Bien plus, sur toute la longueur de la vaste galerie qui enveloppe l'édifice, à l'intérieur, vous trouvez, à chaque cinquante pieds, une de ces petites machines portatives de Babcock, qui ont souvent rendu de si grands services, dans les commencements d'incendie.

En outre, deux grands réservoirs d'eau ont été construits aux deux extrémités opposées de la gigantesque construction. Enfin, deux grandes machines à vapeur Babcock y sont à demeure, chacune avec ses deux chevaux, toujours prêts à les transporter, en cas de besoin, d'un bout à l'autre de la bâtisse, avec la rapidité vertigineuse que ce service apporte dans tous ses mouvements, et à inonder l'endroit attaqué par le feu.

Une compagnie de 15 hommes sous le commandement de l'ingénieur en chef, Thomas O'Neil, est déjà installée dans l'édifice. Dans trois semaines, quand celui-ci sera complètement fini, le corps des pompiers sera porté à 50 hommes. On nous a assuré, hier, que, bientôt, deux puissantes pompes à vapeur ordinaires seront ajoutées aux machines Babcock.

Si nous entrons dans tous ces détails, c'est que nous avons souvent entendu exprimer des craintes d'incendie, à l'endroit de la bâtisse de l'Exposition. On voit que toutes les précautions imaginables sont prises pour prévenir un accident, pour éviter un désastre.

Coton de la nouvelle récolte—La première balle de coton de la nouvelle récolte du Texas a été attendue à la Nlle-Orléans le 27 juillet, mais elle ne nous est arrivée qu'hier, vendredi. Elle était à bord du bateau à vapeur "Péninah," venant de Shreveport, et était consignée à M. P. G. Gilbert, 49 Carondelet. C'est du good middling Acheté immédiatement par M. Gilbert H. Green, celui-ci l'a déjà expédiée par steamer à la maison Stuart et Green de Liverpool. Le coton dont il s'agit provient de la plantation de M. Hermann Schultz, située dans le comté de Bexar. L'année dernière, la première balle de coton de la nouvelle récolte du Texas nous est arrivée quatre semaines plus tôt. Les pluies trop abondantes du printemps et la sécheresse qui règne depuis six semaines expliquent ce retard.

Récemment, des orieurs publics annonçaient, sur les boulevards, à Paris, le premier numéro du journal l'*Anti-Pourboire*. Cette feuille, ainsi que l'indique son titre, poursuit, comme but, la suppression des pourboires.

Au moment où l'un des orieurs, le nommé Jacquot, passait devant la terrasse d'un café du boulevard, en criant son journal, les garçons de cet établissement tombèrent sur le malheureux colporteur, lui déchirèrent sa marchandise et lui administrèrent une volée.

Jacquot a déposé une plainte au commissariat de police.

—C'est inquiétant comme on meurt!

—Pourvu que ce ne soit pas nous!

—Oh, je n'en demande pas tant: pourvu que ce ne soit pas moi.

Souscription au profit des victimes du choléra.

Après l'Union Française, après le "Comité des Trente", voici l'Orphéon Français qui s'empresse de voter une contribution de cinquante piastres pour secourir les victimes du choléra en France.

Honneur à la colonie française de la Nlle-Orléans!

La lettre suivante, accompagnée d'un chèque de $50, nous a été adressée hier soir :

Nlle-Orléans, 8 août 1884.

A MM. les Editeurs de l'ABEILLE de la Nlle-Orléans.

Messieurs,

Nous vous remettons ci-inclus, un chèque de "cinquante piastres", contribution votée par l'Orphéon Français de la Nlle-Orléans, à sa séance du 7 courant, au bénéfice de nos malheureux compatriotes victimes du choléra.

Veuillez recevoir, messieurs, nos salutations respectueuses,

Le Président,
C. T. CHAUVIÈRE.

Le Secrétaire,
LOUIS H. EMMERLING.

La République Française :

Dans le mouvement général qui emporte les peuples vers la forme démocratique, les Chambres héréditaires, sauf celles des monarchies absolues, ont tout intérêt à faire le silence sur l'origine de leur droit. Les pairs d'Angleterre feront bien d'y songer et de se dire que le maintien de leur Chambre n'est pas assuré par cela seul que la Constitution anglaise n'a pas prévu la possibilité de sa suppression. Même sans révolution l'on pourrait venir à bout de la Chambre des lords. En présence de la majorité assez faible qui a repoussé la réforme on s'est demandé pourquoi M. Gladstone n'avait pas usé du droit de créer une fournée de pairs dont l'appoint eût suffi au vote de la loi. A cela, la *Pall Mall Gazette* répond que "l'usage étant ce moyen suprême en réserve pour le moment, peut-être pas très éloigné, où il s'agira d'abolir la Chambre héréditaire." Voilà un avertissement que les Lords seraient prudents de mettre à profit.

L'exposé des motifs du projet de loi déposé par le ministre des affaires étrangères belge à la Chambre des représentants et ouvrant un crédit pour le rétablissement d'une légation belge près le Vatican, contient un historique des relations diplomatiques de la Belgique avec le Saint-Siège dans ces dernières années.

Pendant près d'un demi-siècle, quelles qu'aient été les vicissitudes de sa politique intérieure, la Belgique a maintenu des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. En 1872, il est vrai, la suppression du crédit porté au budget pour notre légation à Rome, a été proposée; mais, après un débat assez prolongé (séance des 5 et 6 mars, *Annales*, pp. 523 et 539), la proposition a été rejetée par 63 voix contre 32.

Ces relations ont été interrompues en 1880 dans des circonstances dont le souvenir n'est pas effacé. Les discussions auxquelles ce fait a donné lieu, vers la fin de la même année, sont également présents à la mémoire de tous.

Dès cette époque, et maintes fois depuis lors, l'opposition a témoigné le désir et l'intention de rétablir les rapports diplomatiques entre la Belgique et le Saint-Siège, lorsque les suffrages du pays lui rendraient la majorité. Elle restait ainsi fidèle à son passé et aux traditions de tous les ministères qui s'étaient succédés jusqu'en 1878.

Le cabinet du gouvernement, dans le débat de 1872 que nous avons cité, ont développé les raisons d'intérêt national qui existent encore aujourd'hui et justifient pleinement le projet de loi soumis à vos délibérations.

Peu de jours après la constitution du cabinet actuel, Son Eminence le cardinal secrétaire d'Etat a pris l'initiative d'une démarche officieuse, exprimant les sentiments que Sa Sainteté n'a pas cessé de conserver pour la Belgique et son désir de voir se rétablir les rapports diplomatiques.

Nous n'avons répondu, avec l'autorisation du roi, qu'en nous associant à ce désir du chef-lieu pour nous étions certains d'être les fidèles interprètes des vœux de l'immense majorité du pay.

L'exécution de l'accord officieux intervenu est nécessairement subordonnée, en ce qui concerne la Belgique, à l'approbation des Chambres.

Elles exprimeront leur volonté par un vote sur le crédit que nous proposons d'inscrire au budget des affaires étrangères de l'exercice courant.

Le commerce extérieur de la Suisse ne peut se faire directement; il faut, pour cela, traverser les contrées environnantes.

Voici les moyens indiqués par le ministre des Etats-Unis, à Berne, pour accroître nos relations avec la République :

Qu'un certain nombre de négociants américains, exportateurs de coton, de blé, de quincaillerie, d'instruments agricoles, de viandes salées, de graisse, de pétrole, de machines à coudre, forment une association ou compagnie, dans un des ports de l'Union; qu'ils emploient un agent énergique, entreprenant et digne de confiance, sachant parler l'allemand, le français, l'anglais, et qui ouvre un entrepôt commercial dans une des principales villes de la Suisse; qu'il y ait, constamment un assortiment de tous les articles ci-dessus indiqués; quand il aura reçu une commande, il lui sera facile de la transmettre en Amérique, par le câble.

Que surtout cet agent ait soin de déposer, en consignation, chez les détaillants, des articles de première qualité; que, en outre, il ait à sa disposition un commis-voyageur de commerce parlant les trois langues, et visitant tour à tour tous les centres de population, petite et grands, montrant la liste des prix, présentant des échantillons, sollicitant des commandes, et il ne sera pas difficile aux Etats-Unis de se faire une place importante sur le marché de la Suisse.

Une loi du 11 juillet 1864, qui vient d'être publiée, fait disparaître quelques-unes des différences qu'avait établies celle du 17 août 1868, par laquelle le système métrique a été adopté en Allemagne.

Les termes de cette nouvelle loi, l'unité de longueur est le mètre, qui sert à former les unités des mesures carrées et cubiques. L'unité du poids est le kilogramme au poids d'un litre d'eau distillée et portée à la température de 4 degrés centigrades.

Tout admises à l'étalonnage non seulement les mesures métriques exprimées en dixièmes, centièmes, millièmes, mais encore : 1° pour les mesures de longueur, les mesures exprimées en cinquième de mètre; 2° pour les mesures cubiques, les mesures exprimant le double (par exemple le double hectolitre et celles indiquant des cinquantièmes, un des vingtièmes; en outre, on admettra le quart d'hectolitre et le quart de litre; 3° pour les mesures de poids, les poids exprimant cinq fois, vingt ou cinquante fois l'unité et celles qui en indiquent le cinquième,

Nous avons sous les yeux le rapport qui a été lu par M. de Lesseps à l'Assemblée du *Panama*, le 23 juillet, et nous y relevons, au chapitre qui traite de l'achèvement du Canal, de très intéressants détails ainsi que de très formelles affirmations.

Sur les 110 millions de mètres cubes à enlever pour creuser le canal et les ports, non moins de 40 millions de mètres cubes pourront être enlevés à la dragne, c'est-à-dire par le mode le plus économique et le plus expéditif.

D'après des calculs *minimâ*, en admettant que les travaux à sec ne commencent que le 1er janvier 1885 et les dragages que le 1er janvier 1886, le canal pourrait être terminé, *mathématiquement*, le 1er janvier 1888.

Pour faire face à l'imprévu, il reste comme marge : d'une part, tout ce qui aura été exécuté en terrassements à sec le 1er janvier 1885 et tout ce qui aura été fait en dragages le 1er janvier 1886; d'autre part, toute l'année 1888.

Depuis qu'on parle du choléra, un de nos bons traqueurs donne à tout le monde, même à ses ennemis, les poignées de main les plus "cordiales."

—Parce que, dit-il, tout ce qui est cordial est antieholéirique!

M. de Lesseps promet l'achèvement du canal de Panama pour 1888; en attendant, le projet de celui de Nicaragua revient sur l'eau. Quant au canal de Suez, M. de Lesseps déclare qu'après les travaux d'élargissement qu'il médite ce canal sera plus large que la Tyne, et deviendra une sorte de Bosphore. Avec la largeur actuelle, la section utile du canal n'est pas supérieure à 368 mètres 25.

Dans une section aussi droite, le passage d'un navire qui déplace 2,500 à 3,000 tonneaux—ce qui est le cas ordinaire—produit une onde dont l'intensité et la puissance dépendent étroitement de ce déplacement et de la vitesse combinée. Cette onde court avec une vitesse égale à celle d'un navire—d'autant plus haute, que le déplacement est plus considérable. Dans sa course, elle affouille les berges sur lesquelles elle vient déferler, en y produisant des érosions dont elle entraîne les débris dans le canal. En raison de ce fait, il a fallu prescrire une marche aussi lente que possible aux navires et faire des travaux d'enrochement coûteux. Les mêmes inconvénients se reproduiraient dans un second canal qui serait parallèle au premier, et c'est ce qui fait pencher vers la solution de l'élargissement, plutôt que vers celle du doublement. Et, au point de vue des déblais, on peut dire que l'élargissement n'exigerait pas un déblai plus considérable que le second canal, tandis que la navigation profiterait immédiatement de tous les progrès de l'élargissement.

Pour exposer le principe contagieux des vêtements rendu lisse, désinfectés avec "Glenn's Sulphur Soap."

"Pike Toothache Drops" guérissent en une mi; nute.

Le grand vivisecteur, le Dr Claude Bernard, avait épousé une jeune femme qui aimait à la folie les chiens et les chats. Comme bien on le pense, le docteur et sa jeune épouse ne pouvaient s'entendre; c'était à tout moment des querelles de ménage, à propos des cruautés du mari à l'égard des animaux favoris de la dame. Poussé au pied du mur, le pauvre docteur en fut réduit à choisir entre sa femme et la science; il choisit la science, et une séparation de corps eut lieu.

Depuis ce temps-là, Mme Bernard n'a cessé de reconcilir tous les chiens, tous les chats sans asile et sans appui, qu'elle pouvait rencontrer. Sa mission consistait à protéger autant de ces pauvres animaux que son mari en avait occis, de telle sorte que quand tous les deux se rencontreraient dans l'autre monde, elle pût prouver au docteur qu'elle avait fait plus de bien que lui de mal.

Après la mort de Claude Bernard, sa veuve continua plus ardemment que jamais son œuvre de dévouement pour les chiens et les chats. Retirée à Bois-Colombes, elle donnait abri, sous son toit, à tous les animaux errants du voisinage. D'abord, les voisins s'en amusèrent beaucoup.

A la fin, ils trouvèrent l'habitude nuisible; ils portèrent plainte devant le maire de la commune, qui ordonna à Mme Bernard de fermer son établissement. La dame confirma la sentence du tribunal de police, et ainsi fut close, pour une large mesure, de même que le prince impérial, qui paraît s'intéresser beaucoup aussi à la science aéronautique en général.

L'activité du détachement est très grande.

"Il s'agit maintenant, pour lui, de se préparer lui même sous les accessoires nécessaires aux aéronats; on a, il est vrai, commencé par la confection des ballons qui, d'un volume d'environ 50 mètres cubes, ne peuvent porter que deux têtres, des pigeons voyageurs et le matériel d'informations et au plus une seule personne. On montera aussitôt après des aérostats d'un gros volume pouvant se prêter à des ascensions captives destinées à des observations militaires; les mêmes ballons permettent aussi des ascensions libres, et plus tard on devra employer aussi des parachutes ?

Les veaux phénoménaux sont nombreux; mais nous croyons, dit le *Journal du Havre*, qu'on en voit rarement d'aussi curieux, en leur genre, que celui qui est, en ce moment, exposé sur la grande place d'Auffay. L'animal, né à Autretot-le-Auffay, est âgé de quatre mois et garfaitement en vie. Sa tête présente deux faces, quatre cornes, trois yeux, deux mâchoires inférieures, ornées de seize dents, deux nez, quatre naseaux et deux langues. Le reste du corps est parfaitement conformé.

Décédé hier matin à 8 heures à l'âge de 30 ans, HENRY B CAMPS. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd hui, samedi, à 10 heures, de sa dernière résidence, No 99, rue Hôpital, entre Bourbon et Dauphine.

Décédé, à Mobile, Alabama, le 8 août 1884, à 11 heures A M., CHARLES BOWEN BAYNE, de la Nouvelle-Orléans, âgé de 23 ans, fils aîné de Thomas L. Bayne et de Mar'a Gayle, de la Nouvelle-Orléans. L'enterrement aura lieu à Mobile, Alabama samedi après midi, de la résidence de Mme Dr Crawford. 9 août—2f

B. TREMOULET,

Ex Docteur, No 7, rue à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleures crûs, rendus de magasins de premier ordre.

Sherris de Duff, Gordon & Cie, de Pedro Domecq, etc.

Porto de Sandeman & Jo. Offey, Cramp & Forrester.

Champagne de toutes marques en caisses.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

OFFICIEL.

Avis aux contribuables de 1884.

BUREAUX DU TRESORIER,
Hôtel de Ville,
Nlle-Orléans, 9 août 1884.

LES comptes pour taxe de ville de 1884 sont terminés et prêts à être livrés. Les personnes intéressées sont respectueusement invitées à s'acquitter promptement, afin d'éviter l'intérêt, etc.

9août au 20— I. W. PATTON, Trésorier.

Avis.

LA mort de notre aieul PIERRE CRABITES n'entraînera aucun arrêt dans les affaires de la maison et elles seront continuées dans les conditions actuelles jusqu'au 31 juillet 1885. A partir de cette époque une nouvelle société sera formée.

Nouvelle-Orléans, le 8 août 1884.
9 août—8f A. ROCHEREAU & CO.

LE Dr E. HERJOT, médecin et chirurgien qui a exercé 14 ans à la Nouvelle-Orléans, est revenu parmi ses amis. Il espère que les succès qu'il a obtenus dans son ancienne clientèle ne sont pas oubliés.

Les sociétés françaises, espagnole et parisienne qu'il a traitées chacune pendant 4 ans s'en souviennent certainement et lui feront sans doute l'honneur de le consulter au besoin. Son office est situé au No 245 rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines.

Consultations, de midi à 2 heures, en français, anglais, allemand et espagnol. 9août—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle Orléans.

MM. les Sociétaires sont notifiés qu'une assemblée générale aura lieu à l'Asile, DIMANCHE prochain, à 3 heures du soir, très précises.

Objet de la séance: Propositions pour venir en aide aux populations si douloureusement éprouvées par le choléra, en France.

Vu l'objet essentiellement charitable et patriotique du but de cette séance, M. le Président compte sur la ponctualité de ses membres.

Par ordre du Vice-Président,

J. LEBLANC,
Faisant fonctions de Président.
L. SIMON, 8 crétaire. 8 août—3f

La Branche de la Banque Nationale de l'Etat.

Recignure Royale et Canal,

AYANT pris des arrangements, prévient le public qu'elle vend maintenant des traites pour toutes sommes sur les villes suivantes de FRANCE : PARIS, LE HAVRE, LYON, MARSEILLES, BORDEAUX, LE HAVRE, TARBES, TOULOUSE, MARSEILLE, et sur d'autres encore s'il y a nécessité. Aussi, sur l'ANGLETERRE, la BELGIQUE, l'ALLEMAGNE, l'ITALIE et la SUISSE. La Banque fait aussi les services de M. F. LAFLANCE, longtemps employé de la maison A. Carrière & Sons, qui sera heureux de revoir ses amis.

Les personnes qui auraient de l'argent à faire parvenir d'Europe n'auront qu'à s'adresser à M. F. LAFLANCE qui leur indiquera le moyen de le faire par la Banque.
27juil—1m

AUX CITOYENS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Département des renseignements et des accommodements du Centenaire du Coton et de l'Exposition Universelle de l'Industrie, 74 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1884.

Le seul problème non résolu relativement à la prochaine Exposition Universelle de l'Industrie et à son succès assuré, dont la population de notre ville doive bénéficier, est le manque d'hôtel, de logement pour les milliers de personnes qui seront ici du 1er décembre 1884 au 31 mai 1885; et, c'est afin de pourvoir à ce logement et à ces indispensables besoins, à des prix modérés, que la Direction a créé ce Bureau de renseignements.

Nos citoyens sont priés d'aider à trouver du logement aux visiteurs, en dehors des hôtels et des autres institutions publiques de la ville, pour les six mois que durera l'Exposition; et cela peut se faire aisément si les personnes qui ont des chambres vacantes dans leurs demeures veulent prendre à des conditions faciles des pensionnaires ou des locataires venant de toutes les parties du globe; ils contribueront ainsi au succès complet de l'œuvre. Presque chaque famille peut prendre une ou plusieurs personnes, et des chambres pourront se louer là où ce prendront les repas. Un recensement se fera dans toute la ville, des casernes aux dernières limites de Carrollton, par des hommes entendus, pourvus de listes destinées à recueillir tels renseignements qui pourront être fournis à ce bureau de nature à assurer l'ordre et le succès. Les propriétaires sont priés de renseigner ce bureau, de faire savoir s'ils désirent recevoir des locataires et des pensionnaires.

Tous les bureaux de renseignements, approuvés par ce département, seront classés en sous-districts et mis rapidement en communication avec le bureau principal, par télégraphe, téléphone ou par un service de messagers, afin de pouvoir rendre promptement service aux étrangers.

Des bulletins de renseignements seront publiés tous les jours. Ainsi donc, les personnes offrant un logement convenable, à des prix modérés, peuvent compter pendant les six mois, sur un patronage constant; mais il est entendu que les prix demandés tout d'abord, ne varieront jamais. Si ces prix étaient trop élevés, ils ne figureraient pas sur les bulletins.

Il est entendu que les renseignements fournis au public par ce Département seront gratuits.

Il faut espérer que le peuple de la Nouvelle-Orléans se montrera à la hauteur de sa réputation universelle d'hospitalité, en ne donnant aucun motif de récrimination. On est instamment prié de donner son concours à l'œuvre si belle que les personnes visitant la Nouvelle-Orléans soient encouragées à prolonger leur séjour parmi nous et contribuent pour une large part à notre prospérité matérielle.

De plus amples renseignements et des listes peuvent s'obtenir à ce bureau, dans le bâtiment de l'Exposition 74 rue Baronne.

B. T. WALSHE,
Chef du Département.
Approuvé: E. A. BURKE,
Directeur Général.
5 août—8f

PARIS.
HOTEL ROSSINI,
Rue Rossini 16, près le Boulevard des Italiens. Spécialement recommandé aux Hollandais pour son comfort, sa bonne cuisine et ses prix modérés. Chambres depuis 3 fr. table d'hôte. On parle Hollandais, Allemand et Anglais.

APPEL

Pour une Assemblée Populaire.

CONFORMEMENT à une résolution du comité exécutif représentant les conventions des industries protégées de la Louisiane, qui a siégé le 12 mars dernier, il est de mon devoir de convoquer en assemblée générale tous les planteurs sucriers et riziers, et tous autres les intéressés dans cette ville MERCREDI, 20 août 1884, à midi, à l'arsenal du Bataillon de l'Artillerie Washington, pour prendre en considération toutes les questions qui pourraient se présenter, ayant trait à nos industries, au bien-être de l'Etat et à la situation politique et pour nous décider sur la ligne de conduite à suivre par l'assemblée jugera le plus convenable.

Il est à espérer qu'à cette époque de l'année toutes les personnes intéressées pourront assister à l'assemblée.

EDWARD J. GAY,
Président de la Convention des Industries Protégées de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 7 août 1884.
8 août—11f

JOHN J. FINNEY

AVOCAT,

12 ..... Rue Carondelet 12

Au-dessus des bureaux de la Compagnie de l'Assurance du Peuple.

5 août—1m

Gardienne d'Enfant.

UNE gardienne d'enfant munie de bonnes recommandations trouvera immédiatement à s'employer rue Royale, 276.
6 août—3f

Avis de société—Le soussigné continuera à s'occuper, comme par le passé, à son ancien local, No 10 rue Carondelet, des affaires d'encaissement et de surveillance de propriétés foncières en général, d'actions et de billets, sous la raison sociale de C. E. GIRARDEY & CO. MM. George G. Friedrichs et William A. Kernaghan, ces principaux employés depuis plusieurs années, seront dès ormais intéressés à ces affaires et s'associent à lui à partir de ce jour, 1 juillet 1884.

Pleins de reconnaissance pour le généreux patronage qui lui a été accordé dans le passé, la nouvelle raison sociale s'efforcera de continuer à le mériter.

1er août—1m C. E. GIRARDEY.

Compagnie de Fabrication de VINS ROUGES,

De la NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 1er août 1884.

Je certifie que j'ai examiné et analysé des échantillons de vins blancs et rouges fabriqués par la "Compagnie de Fabrication de vins de la Nlle-Orléans" dont M. Cavaroc est le directeur, et que je n'ai trouvé dans leur composition que la partie constituantes ordinaires du vin.

Esprit de vin	13	pour cent
Sucre de raisin non fermenté	2 1/2	"
Tartre	8 1/2	"

ainsi que quelques matières organiques et colorantes.

Ces vins sont faits de raisin additionné d'une quantité d'eau suffisante pour remplacer celle qu'il a perdu en séchant, le liquide étant soumis ensuite à la fermentation vineuse.

Des fabriques de vin de ce genre existent en France et en Allemagne depuis plusieurs années et elles ont toujours joui de la faveur publique, les vins qu'elles produisent étant aussi généreux et sains que ceux faits de raisin frais.

JOS ALBRECHT, chimiste.
Nlle-Orléans, 18 juillet 1884.

J'ai analysé et examiné des échantillons de vins fabriqués par la "New Orleans Claret Manufacturing Company"; je les trouve semblables à ceux faits avec du raisin frais et supérieurs à beaucoup de vins français importés.

Voici quelle est leur composition moyenne en 1000 parties :

Alcool	120
Sucre de raisin	26
Tartrate de potasse	17
Matière végétale colorante	
Eau	832

Ces vins ne renferment ni acides, ni matière colorante minérale, ni aucune substance autre que celles contenues dans le raisin.

R. M. CIRLING,
Chimiste et pharmacien.

Après mure réflexion, nous déclarons que le vin fabriqué avec du raisin sec par la "New Orleans Claret Manufacturing Company", est aussi sain que tout autre vin.

Dr Ed Souchon,	Dr R S. Lewis,
Dr Jas Logan,	Dr Geo Howe,
Dr Saml Logan,	Dr Saml Geo Bannhaw.

8 août—

Mme FAURE,

Venant de France,

Traite avec succès et sans douleurs, toutes s